



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

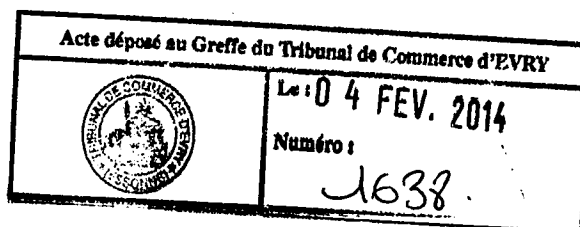
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 02271

Numéro SIREN : 353 606 197

Nom ou dénomination : NILFISK ADVANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2014 sous le numéro de dépôt 1638



NILFISK ADVANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 14.719.000 euros
Siège social : 26, avenue de la Baltique – 91140 Villebon sur Yvette
353 606 197 RCS Evry

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le vingt-trois décembre,

La société Nilfisk-Advance A/S, société de droit danois, dont le siège social est sis 25 Sognevej – 2605 Brøndby – Danemark, dûment représentée par Monsieur Jorgen Jensen,

Agissant en sa qualité d'associé unique (l'Associé unique)

De la société Nilfisk Advance, société par actions simplifiée, au capital social de 14.179.000 euros, dont le siège social est sis 26, avenue de la Baltique – 91140 Villebon sur Yvette, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evry sous le numéro 353 606 197 (la Société),

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Jorgen Jensen de ses fonctions de Président de la Société ;
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, ayant pris connaissance du Rapport du Président de Monsieur Jorgen JENSEN par lequel ce dernier démissionne de ses fonctions de Président de la Société, prend acte de cette démission. L'Associé unique le remercie pour le travail réalisé dans le cadre de ses fonctions et lui donne quitus de sa présidence.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide de nommer :

Monsieur Anders TERKILDTSEN,
né le 3 décembre 1962 à Rødovre (Danemark),
de nationalité danoise,
domicilié Maribovej 25 – Veddelev – 4000 Roskilde (Danemark),

en qualité de nouveau Président de la Société à compter du 31 décembre 2013, et ce, pour une durée indéterminée.

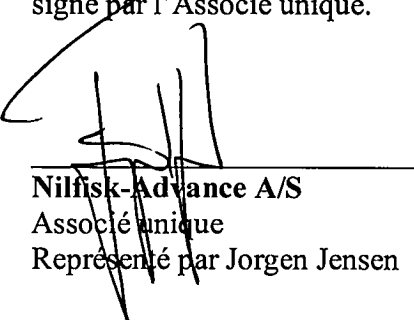
L'Associé unique décide que Monsieur Anders TERKILDTSEN ne percevra aucune rémunération dans l'exercice de ses fonctions. Toutefois, il pourra demander le remboursement des frais engagés dans le cadre de son mandat, sur présentation de justificatifs.

Monsieur Anders TERKILDTSEN a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Président de la Société et qu'il n'était frappé d'aucune des incapacités ou déchéances de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger la Société.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte à l'effet d'effectuer les formalités de publicité légale afférentes aux décisions adoptées dans les présentes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.



Nilfisk-Advance A/S
Associé unique
Représenté par Jorgen Jensen